



ASSOCIATION POUR
LA PROTECTION DU
LAC DES 31-MILLES
www.apl31milles.ca

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DES 31-MILLES TENUE À LA SALLE
MUNICIPALE DE BOUCHETTE LE 22 mai 2010**

Présences : Denis Lacroix, Robert Beauchamp, Johane Poirier, Michel Payette, Michel Payette,
Théo Gearats et Eddy Marga

Absences motivées : Louis Brunet, André Carle

Le président procède à l'ouverture de la réunion à 9 heures 40

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés au point 8 Varia :

8.1 Revégétalisation près du barrage

8.2 Bateaux-maison

8.3 Projet construction condos

L'ordre du jour est adopté en gardant le point varia ouvert sur proposition de Michel Payette.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2010

Le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2010 est adopté sur proposition de Johane Poirier en indiquant « absences motivées » lorsque que les membres motivent leur absence avant la réunion.

3. Rapport de la trésorière

a. États financiers

La trésorière dépose et présente le rapport financier au 22 mai 2010. Le solde au compte s'élève à 4 869.68\$

Le rapport de la trésorière est adopté sur proposition d'Eddy Marga.

b. Renouvellements

Johane explique l'opération de renouvellement qui a été faite en profitant de l'expédition du Bulletin Printemps-Été 2010 pour joindre la carte de membre, une note explicative, une fiche de mise à jour des renseignements personnels ainsi qu'une enveloppe de retour affranchie. Il suffira que l'opération nous permette d'aller chercher 8 membres qui n'avaient pas cotisé en 2009 pour couvrir les coûts. Les résultats seront présentés au prochain CA.

4. Rapport du président

Le président fait le point sur l'état d'avancement des différents dossiers. Il informe que l'Agence de bassin versant des 7 (ancien Comga) offre des arbres aux membres des associations. Ils seront disponibles à la SSHG à compter du 2 juin 2010. L'information sera mise sur le site.

5. Environnement

5.1 RSVL

Le président transmet l'information communiquée par Louis Brunet relativement à l'opération 2010. La trousse a été reçue par Louis incluant un deuxième disque de Secchi. Un disque sera remis à Eddy Marga et les membres du CA de la Baie Davis se chargeront de la mesure de transparence aux 2 semaines pour la Baie. Quant aux prélèvements, ils seront faits par une seule personne en raison de la difficulté de coordonner l'activité entre 2 personnes. Louis va coordonner le partage des prélèvements au prochain CA

5.2 RCI

La MRC a dispensé des sessions de formation à l'intention des inspecteurs municipaux, conseillers municipaux et représentants d'associations. Robert Beauchamp a participé à la session du 17 mai et le président à celle du 18 mai 2010. Il se dégage de ces sessions que les municipalités ne seront pas proactives dans l'application du règlement et que les inspecteurs et inspectrices ne feront que répondre aux plaintes. L'association devra donc faire des représentations auprès des municipalités pour que le règlement soit appliqué avec plus de rigueur.

5.3 Ballons jaunes

Il est convenu que Michel Payette et André Carle se chargeront de placer les ballons jaunes du nord et que Denis Lacroix se fera le sud. Les ballons sont présentement derrière la guérite de Bouchette.

6. SAGE

Le président fait le point sur le dossier de la SAGE pour le bénéfice des nouveaux membres du CA. Il ressort que cet organisme est fort bien perçu dans le milieu et que la brigade marine fait du bon travail. En contrepartie, la non-récurrence du financement pose un problème majeur à chaque année. M. Lacroix fait état d'une discussion au dernier CA de la SAGE pour que le financement soit fait par le biais d'une taxe imposée aux propriétés riverains ou du bassin versant. Cette proposition n'a pas reçu l'aval des administrateurs principalement ceux du monde municipal. Une réaction similaire se dégage du CA de l'association. Une autre possibilité serait d'avoir recours au programme d'Aire faunique communautaire comme au Baskatong mais il semble que cette hypothèse ait peu de chance de convenir aux besoins de la SAGE.

Il informe que les deux employés de la brigade marine ont été embauchés et formés. Ils sont présentement en opération sur le lac.

6 Varia

7.1 Barrage

M. Michel Payette soulève le problème de revégétalisation qui n'a pas été faite suite aux travaux du barrage. M. Lacroix va communiquer avec l'entrepreneur pour savoir

si la revégétalisation faisait partie du contrat. Selon la réponse, des démarches ultérieures pourront être entreprises.

7.2 Bateaux-maison

M. Payette expose le problème de vidange des fosses de rétention de ces embarcations et l'absence de station de pompage sur le lac. Il va sensibiliser les autorités municipales sur cette situation et reviendra sur le sujet au prochain conseil

7.3 Assemblée générale annuelle

À propos de l'AGA, il est convenu de la tenir en alternance entre Ste-Thérèse et Bouchette. En 2010, c'est à Bouchette qu'elle devrait se tenir. Considérant le membership 2009, la majorité des membres sont de Ste-Thérèse. Johane propose d'attendre les résultats de l'opération renouvellement 2010 avant de prendre la décision. Celle-ci sera donc prise au prochain CA. Elle propose aussi de tenir un petit déjeuner continental avant l'AGA de manière à ce que les membres puissent échanger entre eux et avec les membres du CA. Elle se chargera de l'organisation avec Robert. Denis se chargera de réserver les deux salles.

Elle suggère que les membres du CA aient des T-shirt avec le logo de l'association. Elle fera une recherche pour connaître le coût de confection d'un auto-collant du logo de l'association qui pourrait être apposé sur les embarcations des membres.

7 Date de la prochaine réunion

Le prochain CA se tiendra le samedi, 31 juillet 2010 à 9 :00 à sur le ponton de Michel Payette ou chez Johane et Robert en cas de pluie.

8 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à midi 15.

Adopté à la réunion du _____

Président

Secrétaire